



BULLETIN DE SESSION Décembre 2025

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

La session d'hiver, consacrée aux prévisions et au budget, est toujours considérée comme déterminante pour les finances fédérales. C'est particulièrement le cas en 2025, car vous allez discuter du paquet d'allègements 2027 au sein des Chambres fédérales. Nous vous souhaitons de prendre des décisions courageuses et pertinentes qui contribueront à alléger le budget sans causer de dommages collatéraux.

Les nombreuses élections sont tout aussi importantes pour la pérennité de notre démocratie : en élisant les présidents des deux chambres, mais aussi en élisant de nombreux nouveaux juges fédéraux, vous donnez à la démocratie suisse des visages importants.

Le 20 décembre, vous aurez accompli un travail considérable : nous vous souhaitons alors de tout cœur un joyeux Noël et quelques jours de repos.

Veuillez également noter la date de notre prochaine manifestation, qui aura lieu le 9 décembre 2025. Nous vous

invitons à venir débattre d'un sujet d'actualité brûlant : « Marché immobilier, pénurie de logements : obstacles et solutions », avec des intervenants de renom pour les exposés et les discussions :

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/2025-12-09-sspa-manifestation-de-la-session-dhiver-2025>

Nous sommes des spécialistes des affaires publiques qui pratiquent un lobbying professionnel. Les membres de la SSPA vous transmettent de précieuses informations et de nombreuses connaissances de fond. Nous entretenons avec vous la confrontation d'intérêts professionnelle nécessaire à la démocratie. Nous nous en réjouissons.

Du côté de la SSPA, nous suivons le modèle adéquat : un lobbying professionnel qui obéit à des règles et à des principes clairs, ancrés dans notre code SSPA :

<https://www.public-affairs.ch/sites/default/files/2022-10/code-de-deontologie-sspa-fr.pdf>

Nous vous souhaitons une bonne session d'hiver.

La SSPA à votre service

Reto Wiesli
Président

Bettina Mutter
Vice-présidente

Valérie Bourdin
Membre du comité

Jean-Christophe Britt
Membre du comité

Franziska Bürki
Membre du comité

Christophe Hans
Membre du comité

Cristina Schaffner
Membre du comité

Réforme des élections au CN en bonne voie – initiative cantonale supplémentaire est inutile

CN, ven. 19 décembre

lv.ct. AG

Limiter le nombre de sous-apparetements pour les futures élections au Conseil national pour les futures élections au Conseil national

L'initiative cantonale demande l'adaptation des bases légales afin de limiter le nombre d'apparetements de listes lors des élections au Conseil national.

Le 18 juin 2024, la Commission des institutions politiques du Conseil des États (CIP-E) a approuvé à une large majorité l'initiative 24.422 de la Commission des institutions politiques du Conseil national, qui demande un système électoral équitable et transparent pour les élections au Conseil national. Cette initiative prévoit une nouvelle procédure d'attribution des sièges et une limitation des regroupements de listes. Des initiatives similaires antérieures ont alors été retirées.

Étant donné que la mise en œuvre de cette initiative est déjà en cours et que la demande a ainsi été prise en compte, la CPS-E recommande de ne pas donner suite à l'initiative cantonale du canton d'Argovie. La SSPA salue cette décision.

Aucune restriction du droit d'initiative

CE, mer. 10 décembre

25.3232 Mo. Poggia

En finir avec les clauses de rétroactivité dans les initiatives populaires

La motion invite le Conseil fédéral à élaborer une modification constitutionnelle prévoyant que les initiatives populaires ne prennent effet qu'après l'entrée en vigueur des dispositions d'exécution ou à l'expiration du délai prévu à cet effet.

La SSPA soutient l'argumentation du Conseil fédéral à l'égard de cette motion et la rejette également : elle porte certes atteinte à la protection de la bonne foi, mais une interdiction générale empêcherait également les retombées positives. Une telle restriction du droit d'initiative n'est donc pas judicieuse et ne ferait que déclencher de nouveaux conflits supplémentaires.

Enseignement des langues – responsabilité fédérale

CE, lun. 8 décembre

25.4017 Mo. Hurni

L'apprentissage des langues nationales est un élément fondamental de la cohésion de notre pays

La motion charge le Conseil fédéral d'ancrer dans la loi l'enseignement d'une deuxième langue nationale à l'école primaire dans tous les cantons.

Le Conseil fédéral considère que le transfert prévu de l'enseignement du français au degré secondaire constitue une violation de l'harmonisation de la formation et un danger pour la cohésion nationale. Il a donc chargé le DFI d'élaborer un projet de consultation proposant deux variantes qui prescrivent l'enseignement d'une deuxième langue nationale au degré primaire, mais uniquement si le compromis linguistique actuel échoue. La SSPA souligne l'importance de la diversité linguistique dans notre pays, mais s'interroge également sur l'opportunité d'intervenir avec des directives fédérales dans une tâche clairement fédéraliste.

Moins de politique symbolique, plus d'efficacité : des règles claires pour les sessions extraordinaires

25.410 lv.pa. Zopfi

Les sessions extraordinaires doivent à nouveau être organisées aux fins prévues par la Constitution

L'initiative parlementaire critique le fait que l'art. 2, al. 3, let. b, de la loi sur le Parlement, qui prévoit la possibilité d'une session extraordinaire en cas de motions identiques, n'accélère guère les travaux et complique la tâche des commissions. Cet instrument est souvent utilisé à des fins politiques ou médiatiques. Le nombre de sessions extraordinaires a fortement augmenté, ce qui pèse sur les sessions ordinaires et les services parlementaires. L'initiative parlementaire vise donc à préciser les règles : les sessions extraordinaires ne doivent être utilisées que pour accélérer réellement le traitement de motions identiques émanant de commissions, car elles permettent effectivement une mise en œuvre plus rapide. La SSPA estime que cette précision est judicieuse.

Extrait du Lexique du Parlement : « Défraiement pour repas (députés) »

« Le montant du défraiement pour repas est fixé à 115 francs par jour de séance. Pour les activités à l'étranger, les députés reçoivent un défraiement combiné pour repas et pour nuitées d'un montant total de 395 francs par jour. »

Cette indemnité existe depuis 1972 : lorsque l'indemnité journalière a été rebaptisée « indemnité de travail », une indemnité de repas distincte a été versée pour la première fois.

Une chose est sûre, au moins pour la session de décembre : on peut se demander si les membres du Conseil seront encore capables de dépenser leur indemnité de repas, car la quantité de biscuits de Noël livrés au Parlement – de chocolats, de panettones et autres délices sucrés, combinée aux invitations à de délicieux repas et apéritifs de Noël – est considérable.

À propos de nous

La SSPA est l'association professionnelle des représentants d'intérêts et des lobbyistes professionnels. Étant la seule organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace : en édictant des règles claires, nous obligeons nos membres à la transparence. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permet de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral ainsi que leurs mandants.

SPAG | SSPA

Schweizerische Public Affairs Gesellschaft
Société Suisse de Public Affairs
Società Svizzera di Public Affairs
Swiss Society of Public Affairs

L'Association professionnelle de la branche des Affaires publiques en Suisse



- Lobbying transparent en politique, économie et culture
- Information et sensibilisation sur l'importance de la représentation d'intérêts dans le processus de décision démocratique
- Engagement pour une accréditation publique des lobbyistes professionnels.

www.public-affairs.ch

Photo Palais fédéral : Services du Parlement 3003 Berne / Béatrice Devènes
Photo Salle des pas perdus : Services du Parlement 3003 Berne / Rob Lewis

Manifestations de la SSPA

Manifestation de la session d'hiver 2025

Mardi 9 décembre 2025

12h00 à 14h30

Hotel Bellevue Palace, 3011 Berne

« **Marché immobilier, pénurie de logements : obstacles et solutions** »

La pénurie de logements est l'un des défis les plus urgents en Suisse. La demande croissante se heurte à une offre bloquée par des réglementations rigides, des procédures fastidieuses et des incitations inappropriées. A qui la faute? Les milieux politiques, économiques et sociaux cherchent tous les moyens de sortir de cette impasse.

Lors de notre événement hivernal, nous mettrons en lumière les causes principales de la pénurie de logements et discuterons des leviers à actionner pour que le logement en Suisse reste abordable et viable à long terme.

Programme

12h00 : Déjeuner de réseautage

13h10 : Accueil / Exposé d'introduction de

Robert Weinert, Responsable Recherche
chez Wüest Partner AG

13h30 : Table ronde avec

- **Andrea Gmür**, CE Le Centre (LU)
- **Carlo Sommaruga**, CE PS (GE)
- **Christophe Clivaz**, CN Vert-e-s (VS)
- **Beat Walti**, CN PLR (ZH)

Animation: **Rafael von Matt**,
Correspondant SRF au Palais fédéral

14h30 : Fin de la manifestation

Inscription via la page d'accueil de la SSPA :

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/2025-12-09-sspa-manifestation-de-la-session-dhiver-2025>

SSPA Assemblée générale 2026

SAVE THE DATE

Mardi 10 mars 2026

11h15 à 12h15

Hotel Bellevue Palace, 3011 Berne

Inscription :

<https://www.public-affairs.ch/fr/manifestations/2026-03-10-sspa-assemblee-generale-2026>

Manifestation de la session de printemps 2026

SAVE THE DATE

Mardi 10 mars 2026

12h15 à 14h30

Hotel Bellevue Palace
Koehnergasse 3/5, 3011 Berne

Nouveaux membres de la SSPA au 30.11.2025

- Harry Büsser, Comparis
- Sebastian Frehner, Paxedra AG
- Laura Glaninger, Swiss International Airlines AG
- Michaela Kozelkova, Fonds national suisse FNS
- Krispin Romang, Swiss eMobility
- Juliette Wyss, Greenpeace Suisse

Lien vers la liste de nos membres :

<https://www.public-affairs.ch/fr/membres>